

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 16 mai 2018

Rapport Moral du président Jean-Jacques François

Bienvenue et merci à tous de votre présence pour la 20e Assemblée générale d'Argon'Notes. Je remercie M. Bertrand Courot Maire de Ste Ménehould et Président de la Communauté des Communes de l'Argonne Champenoise, M. Jean-Pierre Louviot attaché à la Culture, M. Thierry Bussy Conseiller Départemental et M. Jean Notat Conseiller Régional, M. Coyon maire de Ville sur Tourbe, M. Monfroy Gérard représentant la commune de Verrières.

Sont excusés : M. Nicolas Lerouge représentant de la communauté des Communes de l'Argonne Champenoise, M. Alain Chappé maire de Clermont en Argonne, M. Jo Recchia, M. Philippe Biermann, M. Rolland Basinsky et Mme Corinne François.

C'est encore une année très riche en festivités. Les effectifs restent stables 180 adhérents en 2017, 185 en 2018. 23 dans la chorale dirigée par Marilyne Fourcard depuis 2 ans, ils étaient 21 en 2017.

Les effectifs en danse : 28 pour Delphine, 28 pour Camille.

Les effectifs restent stables malgré le remplacement de Pauline Viault par Camille Deuzé. Elle a tous les diplômes requis et a une grande maturité malgré son jeune âge. Une bonne entente s'est installée avec Delphine. Camille a ouvert une section Street Dance. Malheureusement elle vient de loin (Chauny dans l'Aisne) et cela nous coûte très cher en indemnité d'éloignement.

Cela concerne l'ensemble de l'équipe pédagogique. Tous les professeurs viennent de loin. Malgré tous les signaux que j'ai envoyés, les élus n'en tiennent pas assez compte. J'en ai parlé récemment à M. Condamine qui est au service des affaires culturelles au Département de la Marne, et avec qui nous entretenons des relations proches. Malheureusement aucun de mes arguments que j'ai développés n'a été retenu pour une subvention spéciale. Je m'adresse donc à M. Thierry Bussy, et au président de la CCAC, M. Bertrand Courot.

M. Bussy : Cet aspect n'est pas relevé dans le schéma départemental. C'est à revoir.

M. François : Les villes limitrophes des grandes villes n'ont pas ce problème. Les professeurs n'ont que quelques kilomètres à faire, alors que pour venir à Ste Ménehould, il faut en faire minimum 80 aller-retour.

Les frais inhérents aux déplacements nous coûtent environ 12 000,00 € par an, et sont nécessaires pour faire venir des profs de qualité.

Ce sont toujours les classes de piano, trompette, violon et guitare qui ont beaucoup de succès.

Notre professeur de saxophone Claire Charmel Bocquelet démissionne, c'est M. Guy Chobeau qui la remplacera. Il a déjà été professeur au début de l'association. On espère qu'il va redynamiser la classe. Les effectifs de la classe de saxophone s'écroulent aussi dans d'autres écoles de musique, ce qui pénalise les harmonies.

Concerts et auditions

- 3 auditions de musique (samedi 14 octobre 2017, mercredi 7 février 2018, samedi 7 avril 2018), 1 audition de danse le samedi 30 juin 2018.
- 09/12/17 : Concert de chorale au marché de Noël à l'église de Villers en Argonne, avec la classe d'accordéon de St Dizier de Marilyne.
- 16/12/17 : Concert de Noël à l'église St Charles devant environ 150 personnes, avec la classe d'accordéon de St Dizier de Marilyne.
- 17/12/17 : Concert à Gueux de l'ensemble Baroque d'Argon'notes avec l'ensemble classique Nouvelle de Musique de Reims et la chorale le Choeur d'Éscales de Gueux.
- 19/12/17 : Concert à l'Auditorium de St Dizier.

- 25/03/18 : Concert du Petit Orchestre avec l'ensemble de Vouziers.
- 06/04/18 : Concert à Gueux avec l'ensemble de Reims, avec un retour d'échange de la chorale de Canterbury.
- 01/06/18 : Concert avec l'Harmonie Cité Valmy.
- 03/06/18 : Concert pour les 20 ans d'Argon'notes en première partie de l'ensemble VIVA « Violons d'ici, Violons d'ailleurs »

L'Harmonie assure toutes les cérémonies officielles.

Après concertation de l'équipe des musiciens et Jean-Sébastien, il faudrait réfléchir sur le calendrier qui est très lourd, ce sont souvent les mêmes qui sont présents surtout en semaine et peu nombreux, naturellement nous avons un partenariat avec la mairie. Il faudrait penser à l'alléger, et revoir le protocole qui n'est pas officiel. À Vouziers, Jean-Sébastien travaille avec un ancien premier tambour major en retraite pour organiser les cérémonies. Il est responsable régional pour tout ce qui est cérémonie protocolaire. Il est à disposition des élus. Si on l'invite, il se déplace pour rencontrer les anciens combattants et M. François Goulet.

Nous avons commencé à fêter nos 20 ans avec un concert de l'harmonie de Vouziers le dimanche 14 janvier 2018. Nous avons déjà fait un concert à Vouziers, c'était l'occasion de les inviter à notre tour. Nous étions 80 sur scène pour les deux morceaux d'ensemble, il y régnait une bonne ambiance le public s'en souviendra.

D'ailleurs, nous avons été agréablement surpris d'avoir environ 300 personnes venues nous écouter. C'est rare pour un concert d'harmonies. Ce qui prouve que nous avons un public.

L'harmonie a aussi participé au spectacle du 25 mars 2018, on a battu tous nos records, il y avait 700 personnes. Je pense que pour un spectacle gratuit à Ste Menou personne ne le fait. Cela fait 20 ans que cela dure, c'est un résultat merveilleux chaque année. Il faut dire que la première partie a attiré les mélomanes, car nous avons réuni trois chorales, la chorale d'Argon'Notes, la chorale du collège Jean-Baptiste Drouet et la chorale de l'école Camille Margaine. C'est un aperçu pour le week-end des 20 ans.

- Le vendredi 1 juin : Grand concert avec les chorales et l'harmonie à 20h30. Un maximum de flyers doit être distribué. Pierre-Jean sonorise tout le spectacle. Le thème cette année est la chanson française. Un DVD sera vendu au prix de 10,00€.
- Samedi 2 juin : Concert avec la Stadtkapelle de Bruchsal. Nous avons été très bien reçus lors de nos deux déplacements chez eux, nous espérons en faire autant. Nous jouerons un morceau d'ouverture, puis deux morceaux d'ensemble. Ils seront 45 à venir. C'est Paula Monfroy qui s'occupe de toute l'organisation, répartition chez les musiciens, repas, animations...
- Dimanche 3 juin : Concert de cordes. En première partie l'ensemble Baroque d'Argon'notes puis l'ensemble Viva. Cet ensemble est composé de musiciens professionnels de Reims. Ce sera un programme exceptionnel à ne pas manquer.

Tous ces concerts sont gratuits grâce aux subventions.

- Dimanche 27 mai : Concert des professeurs en partenariat avec les amis de l'orgue, à l'église du château.
- Samedi 23 juin : Rencontre Régionale de Trompettes à l'église du château sous la tutelle de Sébastien Olivier.

Les examens se dérouleront du 26 mai au 18 juin 2018 avec des jurys extérieurs de l'école. Ils sont toujours publics.

La Master class aura lieu du 18 au 26 août. Tous les ans, elle rencontre un grand succès. M. Notat nous indique que l'on peut avoir une subvention de la région.

Pour l'orchestre symphonique Départemental des jeunes Marnais (du 28 avril au 4 mai 2018), cette année, personne n'a été sélectionné. Nous avons proposé Maylina et Alyzée en flûte. Il y a beaucoup de demandes pour cet instrument le choix a été difficile d'après Cyril, qui est toujours professeur encadrant au sein de cet orchestre.

Pas de partenariat en Médiathèque pour le mois de juin qui sera bien chargé en concerts. Il y aura une nouvelle formule au mois d'octobre par le conservatoire de Troyes.

Il n'y aura plus de NAP en 2018/2019, suite au niveau changement des rythmes scolaires.

Rapport financier du Trésorier Pierre-Jean Goulier

Recettes

- . Redevances : 54 000,00 € (59 300,00 € en 2016)
- . Subventions : 37 000,00 € (42 800,00 € en 2016)
 - . Menou : 20 000,00€
 - . CCAC : 6 123 € (9 500,00 € en 2016)
 - . Conseil Départemental : 8 260,00 € (12 200,00 € en 2016)
 - . OTS : 440,00 € (270,00 € en 2016)
 - . Autres Communes : 2 100,00 € (820,00 € en 2016)
- . Cotisations : 3 300 € (880,00 € en 2016)
- . Prestations : 4 600,00 € (4 300,00 € en 2016)
- . Ventes : 1 100,00 € (1 300,00 € en 2016)

Le budget de l'année dernière était de 108 000,00 €. La perte d'élèves a un impact sur les redevances et les cotisations. Les subventions ont nettement baissé en 2017. Les ventes et prestations restent stables.

Dépenses

- . Salaires : 99 800,00 € (93 000,00 € en 2016)
- . Pers. Extérieur : 2 000,00 €
- . Fixes (Assurances, Tel., Sacem, etc.) : 4 000,00 €

L'année 2017 présente un déficit de 5 800,00€. En 2016, nous avons un bénéfice de 2 000,00 € ce qui nous rend à l'équilibre sur 2 ans.

Les difficultés de l'année 2017

- . Malgré une légère augmentation globale, les salaires et les charges se maintiennent à un niveau correct ;
- . Les recettes ont fortement baissé : adhérents et subventions ;
- . Les autres postes de dépenses augmentent : assurances, SACEM, téléphonie, entretien des instruments, mutuelles, etc.

Le budget des manifestations des « 20 ans ».


	Région	Marne	CCAC	Menou	Total
Prévu	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	20 000,00 €
Réalisé	0,00 €	3 840,00 €	4 600,00 €	5 000,00 €	13 440,00 €

	Matériel	Vouziers	Bruchsal	Viva	Total
Dépenses engagées	1 800,00 €	1 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €	13 800,00 €

Budget prévisionnel 2018.

Postes	Dépenses	Recettes 1	Recettes 2
Achats	600,00 €		
Assurances	1 400,00 €		
Charges bancaires	350,00 €		
Entretien instruments	250,00 €		
Fournitures	500,00 €		
Téléphonie	460,00 €		
Salaires	70 000,00 €		
Personnel extérieur	2 000,00 €		
URSSAF	20 000,00 €		
Retraites	6 000,00 €		
Autres charges	3 000,00 €		
Dons		300,00 €	200,00 €
Locations		300,00 €	250,00 €
Ventes		500,00 €	300,00 €
Prestations		4 500,00 €	4 000,00 €
Cotisations		3 300,00 €	3 300,00 €
Redevances		54 000,00 €	58 320,00 €
Subvention Menou		20 000,00 €	20 000,00 €
Subvention OTS		450,00 €	450,00 €
Subvention Con. Dep.		8 500,00 €	8 500,00 €
Subvention CCAC		9 000,00 €	9 000,00 €
	104 560,00 €	100 850,00 €	104 320,00 €

- 😞 La commune de Ste Menehould maintient sa subvention, et la CCAC a réajusté la sienne au niveau auquel elle était il y a 2 ans ;
- 😞 L'année 2017 a généré un déficit important qu'il faut combler, malgré les manifestations des « 20 ans ». Or, les dépenses ne baissent pas, à l'inverse des recettes...
- 😞 Il devient malheureusement absolument nécessaire de réajuster le montant des redevances (qui n'a pas évolué depuis 12 ans). Une augmentation de 8% équilibre le budget. Cela correspond en moyenne à une augmentation de 4 € par mois.

-  Les contraintes budgétaires des collectivités amènent à engager une vraie réflexion sur le financement d'Argon'Notes afin d'en assurer la pérennité ;
- Laisser s'éteindre Argon'Notes serait très préjudiciable pour l'Argonne et ses environs, surtout dans le contexte de développement culturel actuel, au sein duquel Argon'Notes a une carte importante à jouer ;
- Les pistes :
 - Engagements à pérenniser les aides financières ;
 - Basculer la gestion sur une compétence communale ou inter-communale ;

Intervention de M. Courot : Culturellement cette assemblée de 60 communes n'est pas encore prête à reconnaître le travail ou l'engagement des associations sur le terrain, qui contribuent d'une manière générale à l'amélioration du cadre de vie. Alors cela fait débat chaque année, et à chaque fois on sent bien que cette assemblée n'est absolument pas d'accord, elle est divisée. Nous ne pouvons pas les forcer à dégager des enveloppes plus grosses, alors que tout nos collègues élus n'ont pas forcément compris l'importance qu'ont les associations sur le territoire. On avance tout doucement.

Intervention de M. François: Oui, l'année précédente nous avons dû recontacter toutes les communes pour une aide supplémentaire, pour combler la baisse du CCAC de 3 000,00€. La moitié a répondu favorablement pour une somme de 2 500,00 €. Trois maires ont fait un don privé car leur conseil municipal avait voté non. Certaines communes n'ont pas répondu. Si nos communes ne subventionnent pas, le Département donne moins, car il ne peut pas aider plus que les communes. Donc, du fait de cette baisse de la subvention du CCAC, le département nous a moins aidés. Cette année tout est rétabli, merci à tous les élus présents.

Rapport du Directeur M. Martin Jean-Sébastien

Cela fait 8 ans qu'Argon'notes organise la Master Class. La première fois, il ya eu 12 stagiaires, 20 en 2016 et 35 en 2017. C'est une riche et très belle aventure.

La Master Class est sous le direction de Jean-François Schmidlet et de son épouse Margit au choeur, Michel Reuter concertiste, Évelyne Peudon au violoncelle, et une nouvelle professeure au traverso, Sarah Ignatz.

Ce stage commence à être connu, car les stagiaires viennent de loin : Besançon, Chaumont, Dijon. il y a 7 stagiaires de Ste Ménehould.

Nous louons deux gîtes. Les repas du midi sont amenés à l'école par le restaurant « À mon idée ». Pendant leur temps libre, ils font du tourisme, des achats et font un passage à l'aquarelle pour se détendre.

Intervention de M. Courot : Il y a une possibilité de disposer de l'internat de l'ancien collège professionnel qui a 230 lits. Il va être cédé à un bailleur pour faire un foyer de jeunes travailleurs ou pour les intermittants du travail. Il y a aussi une possibilité de faire un contrat avec le restaurant inter entreprise (RIE) étant donné que vous avez des salariés.

En résumé, ce stage n'est pas très cher, avec un encadrement musical de haut niveau, et un tourisme actif par les stagiaires.

Partenariat avec la médiathèque : Le mois de juin étant bien rempli par les 20 ans, pourquoi ne pas prolonger l'anniversaire jusqu'au mois d'octobre, les 12, 13 et 14.

Une nouvelle formule : Journée de l'improvisation avec le conservatoire de Troyes (Musique, théâtre et danse). Ce sera une première à Ste Ménehould. Improvisation en musique et théâtre par des intervenants qui feront participer le public.

Intervention de M. Courot : Je constate qu'Argon'notes fait des efforts financiers (augmentation des tarifs de 8 % pour l'année 2018/2019), et n'attend pas tout des subventions, vous aurez le soutien financier pour l'an prochain. Je rappelle également que la commune prête gratuitement tous les locaux. Par ailleurs dans la Communauté des Communes de l'Argonne Champenoise, les mentalités changent doucement pour reconnaître la valeur d'Argon'notes sur le territoire et sa vocation à animer l'Argonne. De gros efforts sont fait par la CCAC pour prendre les compétences des associations, mais s'il y a trop de compétences et pas assez de dotations de l'État, on ne peut pas aider tout le monde financièrement, sans pour autant les abandonner. Tout cela pour réduire la dette publique. Il faut trouver une manière d'accompagner les associations de l'Argonne, partager les compétences. À ce propos, Pierre-Jean fait un travail d'expert comptable, ce qui n'est pas simple car les lois changent tout le temps.

Renouvellement du bureau :

Sortants : Véronique Mornet, Patricia Moreau, Céline Robé et Dominique Cusatis. À l'unanimité tout le monde est réélu.

Nouveaux arrivants : Ménehould Laurent et Michel Daquin.

Les rapports sont mis au vote.

- Rapport moral
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Adopté à l'unanimité.
- Rapport financier :
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Adopté à l'unanimité.
- Rapport d'activités
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Adopté à l'unanimité.